

Août 1998

No. 305

**MONDIALISATION, INNOVATION ET INEGALITES:  
causalités et interdépendances**

Mara C. HARVEY

Séminaire d'Histoire Economique et  
de Politique Economique et Sociale  
Université de Fribourg, Miséricorde  
CH - 1700 Fribourg  
<http://www.unifr.ch/hepe>

Je désire remercier le Professeur J.-J. Friboulet pour ses précieux conseils.

# **MONDIALISATION, INNOVATION et INEGALITES : causalités et interdépendances**

<b>0.</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>1.</b>	<b>QU'ENTENDONS-NOUS PAR 'MONDIALISATION' ET 'PROGRÈS TECHNIQUE' ? .....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>QUEL RÔLE POUR LA MONDIALISATION ? .....</b>	<b>4</b>
<b>3.</b>	<b>DICHOTOMIE, SUBORDINATION OU INTERDÉPENDANCE ?.....</b>	<b>8</b>
3.1	MONDIALISATION VS INNOVATION ? .....	8
3.2	MONDIALISATION VS TERTIARISATION ? .....	10
<b>4.</b>	<b>PRESSIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES INÉGALITÉS .....</b>	<b>10</b>
4.1	CONCURRENCE, RÉGULATION ET INSTITUTIONS .....	10
4.2	INNOVATIONS ET TEMPS D'ADAPTATION .....	11
<b>5.</b>	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>12</b>
<b>6.</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>15</b>

## 0. Introduction

Aujourd'hui l'une des thématiques les plus débattues par les économistes est celle de la responsabilité de la mondialisation en matière d'inégalités salariales et d'inégalités devant l'emploi dans les pays industrialisés<sup>1</sup>. Les écrits sur ce sujet se multiplient, mais les opinions divergent. Ce papier se propose de présenter synthétiquement deux thèses représentatives en la matière, celles de Daniel Cohen [1997] et de Pierre-Noël Giraud [1996], et de faire un bilan des principaux effets directs et indirects de la mondialisation et de l'innovation sur les marchés du travail dans les pays occidentaux.

“ La montée des inégalités ”, comme l'écrit Cohen [1997], “ est la grande affaire de cette fin de siècle. En Europe, l'essentiel du fait inégalitaire est concentré sur l'emploi. Aux Etats-Unis, il est entièrement inscrit dans la question salariale ”<sup>2</sup>. Krugman [1994] avait résumé cette évolution par l'expression très éloquente “ *Europe jobless, America penniless* ”<sup>3</sup>. Tels sont en effet les problèmes auxquels sont confrontés aujourd'hui les pays occidentaux : on assiste d'un part à une crise du travail en Europe qui se traduit par un chômage persistant, et de l'autre à un élargissement de l'échelle des revenus aux Etats-Unis (et aussi en Grande-Bretagne, ajouterai-je), suite notamment à la baisse des salaires réels des couches inférieures de la population active. Deux mouvements distincts mais similaires, qui affectent en particulier une catégorie de la main-d'œuvre : les travailleurs peu qualifiés.

Les experts concordent pour dire que la montée des inégalités devant l'emploi et des inégalités salariales sont deux expressions d'un même phénomène, soit la transformation structurelle des marchés du travail dans les pays industrialisés. Toutefois, si les symptômes sont clairs, les opinions divergent en ce qui concerne la diagnostique. Les maux des pays riches sont-ils le résultat de ce vaste mouvement appelé mondialisation (ou plutôt globalisation, cf. infra) ou sont-ils au contraire causés par des transformations internes des pays concernés ? Les tentatives des économistes de répondre à cette question ont suscité un débat qui oppose mondialisation et progrès technique en tant que responsables des inégalités. L'absence de consensus est en partie due aux différents angles d'analyse adoptés par les auteurs : chacun ayant sa propre conception de la mondialisation, les approches sont nécessairement divergentes. Afin de comparer les différentes thèses en la matière et d'évaluer la portée, nous devons donc tenir compte de la diversité des définitions retenues.

## 1. Qu'entendons-nous par 'mondialisation' et 'progrès technique' ?

Dans son acception la plus commune, la mondialisation est souvent définie comme l'extension de la taille des marchés, aussi bien des produits que des facteurs de production, à l'échelle planétaire. Etant donnée que cette extension géographique est accompagnée par une montée de l'interdépendance des marchés et de la création d'entreprises-réseaux, nous préférons adopter le terme 'globalisation', qui exprime mieux la complexité croissante de l'économie mondiale. Les termes mondialisation et globalisation sont généralement considérés comme étant des synonymes dans la littérature économique française. Toutefois,

<sup>1</sup> Ce papier a été présenté au cours du séminaire de Politique Economique et Sociale, en juin 1998.

<sup>2</sup> COHEN [1997], p. 67

<sup>3</sup> Titre d'un article de Paul KRUGMAN, in *Foreign Policy*, Washington, été 1994, traduit sous le titre *L'Europe sans l'emploi, l'Amérique sans le sous ?* in *Futuribles*, septembre 1995

nous préférons ici maintenir la distinction entre les deux termes, afin de distinguer entre une simple extension du commerce international et la complexification grandissante de ce même commerce. Cette distinction reflète les différentes acceptations du terme ‘mondialisation’ de Cohen [1997, 1997a] et de Giraud [1996, 1997].

Nous pouvons d’ors et déjà affirmer que si Cohen [1997] remet en cause la responsabilité de la mondialisation dans la montée des inégalités (qu’il attribue aux spécificités du progrès technique porté par la ‘troisième révolution industrielle’<sup>4</sup>), c’est notamment parce qu’il a une vision étroite de celle-ci, en la limitant à l’extension du commerce international avec certains pays en développement. Par contre, Giraud [1996], qui considère que la mondialisation est largement responsable des phénomènes inégalitaires dans les pays riches, traite en réalité de la globalisation. Il la conçoit comme étant le passage progressif de croissances autocentrées à des croissances plus ouvertes et exposées à la concurrence internationale : passage qui modifie l’intensité et les formes de la compétition et oriente ainsi la diffusion et le contenu même des progrès techniques et organisationnels<sup>5</sup>.

Quant à la notion de progrès technique, nous préférons adopter un terme plus général, celui d’*innovation*, car cette dernière désigne une réalité plus vaste. Le progrès technique au sens stricte se réfère à l’amélioration des moyens de production, alors que l’innovation concerne à la fois les produits, les matières premières, les moyens de production, les processus de production et les réseaux de distribution. L’on parle en fait d’innovation technique et organisationnelle. Il convient également de préciser notre conception de la genèse des innovations (et inventions). Contrairement à Cohen [1997a], nous considérons que les innovations ne sont pas réalisées uniquement en vue de surmonter des goulots d’étranglement (lorsque la technologie en vigueur ne permet pas de satisfaire une demande croissante). Si cela était vrai dans le passé, aujourd’hui c’est notamment en raison de la concurrence accrue que les entreprises innovent, afin de se différencier de leurs concurrents.

## 2. Quel rôle pour la mondialisation ?

Malgré une abondante littérature sur la question, le diagnostic concernant les causes des inégalités croissantes dans les pays industrialisés reste confus. Nous proposons ici de confronter les arguments de deux auteurs, Cohen [1997] et Giraud [1996], qui se sont penchés sur le problème des inégalités et qui ont abouti à des conclusions divergentes quant à la responsabilité de la mondialisation en la matière. Rappelons que l’acceptation du mot ‘mondialisation’ varie d’un auteur à l’autre et que nous devons garder ce fait à l’esprit lors de la lecture, afin de mieux comprendre les angles d’analyse des deux auteurs.

Daniel Cohen [1997, 1998] attribue les problèmes des pays occidentaux à ce qu’il nomme la troisième révolution industrielle<sup>6</sup>, un phénomène complexe dont la mondialisation et la tertiarisation ne sont (selon lui) que des manifestations. Cette troisième révolution industrielle est celle de l’informatique, qui a marqué la fin du taylorisme et du fordisme en engendrant une nouvelle organisation du travail ayant des implications importantes pour la cohésion sociale.

---

<sup>4</sup> GUESNERIE [1997], p. 9

<sup>5</sup> GIRAUD [1997], p. 11

<sup>6</sup> COHEN [1997], chapitre 4

La nouvelle organisation du travail se traduit par une flexibilisation accrue du travail, une diminution de la hiérarchisation et, par conséquent, une majeure autonomie des travailleurs qui nécessite une qualification plus élevée de ces derniers. Elle implique à la fois une adaptation de la part des entreprises (on assiste à un processus de création/destruction d'emplois engendrant souvent du chômage structurel), une adaptation des niveaux de qualification des travailleurs (les emplois créés étant d'un niveau de qualification supérieur à ceux détruits), ainsi qu'une différenciation des salaires des travailleurs selon qu'ils utilisent ou non les nouvelles technologies informatiques. Bref, les nouvelles technologies induisent une hausse de la qualification des travailleurs et une nouvelle organisation de ces derniers, laquelle se manifeste à la fois sous forme de flexibilisation des processus de production et d'appariements sélectifs de la main-d'œuvre. Il en résulte une segmentation du marché du travail qui, en édifiant un salariat à deux vitesses, contribue à amplifier les inégalités salariales<sup>7</sup>.

Pour Cohen [1997], les causes des inégalités croissantes (que ce soit en termes de salaire, comme aux Etats-Unis, ou d'accès à l'emploi, comme en Europe) sont essentiellement internes. La mondialisation est un phénomène qui accélère et amplifie ce mouvement, mais elle n'en est pas le moteur. Elle amplifie ce mouvement en ce sens que l'avantage comparatif des pays industrialisés par rapport aux pays du Sud est constitué désormais par le travail qualifié<sup>8</sup>, ce qui conduit à dévaloriser ultérieurement le travail non qualifié. Cette thèse est reprise par Alain Minc [1997]<sup>9</sup>, qui partage avec Cohen [1997] la volonté d'éradiquer l'idée fautive selon laquelle les pays riches exportent des produits intensifs en capital et importent des produits intensifs en main-d'œuvre, ce qui provoquerait un transfert d'emplois vers les pays du Sud<sup>10</sup>. Le libre-échange ne menace pas l'emploi, du moins pas dans ces termes. Toutefois, il est vrai qu'il accélère les mutations sectorielles poussant les économies développées à une mobilité et une rapidité de réaction majeures<sup>11</sup>.

La thèse avancée par Giraud [1996] est radicalement différente de celle de Cohen [1997]. Il cherche à expliquer la montée des inégalités comme étant le résultat d'une transformation récente des capitalismes<sup>12</sup>, définis comme l'articulation (spatiale et temporelle) entre activités capitalistes nomades et sédentaires et interventions des Etats au sein des territoires économiques<sup>13</sup>. Les dynamiques nomades et sédentaires, spécifiques à un territoire et à une époque, peuvent affecter positivement ou négativement inégalités internes et externes des territoires, en engendrant des cercles vertueux ou vicieux<sup>14</sup>. L'auteur affirme en fait que les

---

<sup>7</sup> L'on distingue entre les inégalités inter-sectorielles (entre différentes catégories de travailleurs selon leur profession et leur niveau de qualification), lesquelles sont héritées du passé d'une société et qui sont 'légitimes' aux yeux de ses membres, et les inégalités intra-sectorielles (entre travailleurs d'une même catégorie), lesquelles sont le reflet du changement de structure récent de la société. D'un côté, la montée des appariements sélectifs se traduit par le développement d'une tendance à l'individualisation des contrats de travail, dans lesquels le salaire est défini en fonction des caractéristiques individuels de la personne. De l'autre, les inégalités salariales de plus en plus influencés par la branche d'activité et la taille de l'entreprise pour laquelle la personne travaille.

<sup>8</sup> Et non pas le capital, comme l'on croît souvent à tort. Cf. Reich [1993]

<sup>9</sup> Cf. annexe 7.2

<sup>10</sup> MINC Alain [1997], p. 29

<sup>11</sup> MINC Alain [1997], p. 31

<sup>12</sup> Giraud [1996] (p. 25) affirme que l'on ne peut pas parler de 'capitalisme' au singulier, car il n'existe que des capitalismes.

<sup>13</sup> Les activités sédentaires créent et développent des flux de monnaie et de marchandises à l'intérieur d'un territoire économique (espace géographique au sein duquel monnaie, marchandises et hommes circulent librement, sans aucun obstacle étatique) différents. Les activités nomades sont celles qui se déploient entre territoires. GIRAUD [1996], p. 30

<sup>14</sup> GIRAUD [1996], pp. 57-58

capitalismes peuvent être soit créateurs soit réducteurs d'inégalités car ils varient dans le temps et dans l'espace, et aucune loi générale ne peut en la matière être édictée<sup>15</sup>. Giraud [1996] explique que pendant la première vingtaine d'années des Trente Glorieuses, l'articulation entre dynamiques nomades et sédentaires était favorable à la réduction des inégalités internes aux pays industrialisés. Le repli (suite à la 1<sup>ière</sup> Guerre Mondiale) des économies occidentales sur elles-mêmes, conjugué au développement du fordisme, a été à la base de l'extraordinaire croissance que l'auteur qualifie de *croissance sociale-démocrate autocentrée*. Cette expansion sans précédent était alimentée par de forts gains de productivité partagés équitablement entre hausses des salaires, hausse des profits, baisse des prix et prélèvements étatiques croissants.

Giraud [1996] précise que, tout en étant autocentrée, la croissance pendant les Trente Glorieuses n'a pas entravé le développement de la nomadisation des capitalismes, car cette dernière était fondée, jusqu'aux années 70, sur la complémentarité des capitalismes<sup>16</sup>. Toutefois, au fur et à mesure qu'elle s'est développée, la nomadisation a accentué la concurrence entre les pays. La régulation salariale de type fordiste a été remise en cause, car les coûts salariaux sont devenus un facteur important de la compétitivité des territoires. Ainsi, le cercle vertueux fondé sur la répartition équilibrée des gains de productivité, qui entretenait la croissance autocentrée, est interrompu. Le libre déploiement de la logique des activités capitalistes nomades conduit à « un monde tendanciuellement plus égal en termes de répartition de la richesse matérielle entre territoires, mais avec des inégalités internes aux territoires dont l'on a pu penser un instant qu'elles appartenaient à l'histoire »<sup>17</sup>.

Pour expliquer l'impact du commerce international sur l'emploi et sur les salaires, Giraud [1996] établit une typologie de l'emploi au sein des pays industriels riches qui distingue entre :

- individus compétitifs ;
- individus exposés ;
- individus protégés ;
- chômeurs.

Cette typologie se différencie de celle de Robert Reich [1993]<sup>18</sup> par le fait qu'elle est fondée sur la situation compétitive des travailleurs à l'égard des pays à bas salaires et à capacité technologique (PBSCT) et non pas sur la nature des emplois<sup>19</sup>. En effet, ces catégories de travailleurs « ne recouvrent pas la division simpliste travail qualifié - travail non qualifié [...]. Le travail non qualifié peut être compétitif s'il est inséré dans un réseau d'entreprises produisant des biens compétitifs dans une position telle que sa proximité géographique aux actifs compétitifs est indispensable »<sup>20</sup>. Le bilan du commerce international en termes d'emplois dépend donc du rythme de création d'emplois compétitifs et du rythme de destruction d'emplois exposés (cf. infra, schéma 1).

---

<sup>15</sup> GIRAUD [1996], p. 302

L'auteur distingue plusieurs phases d'accroissement et de réduction des inégalités internes et externes des différents territoires économiques au cours de l'histoire.

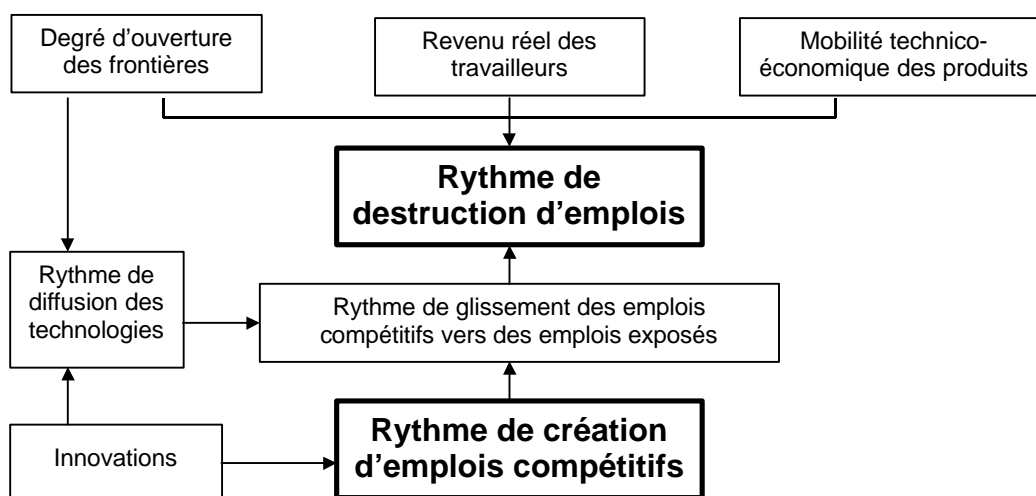
<sup>16</sup> Témoin de cette nomadisation est le fait que pendant cette période, le commerce mondial a cru plus rapidement que la production mondiale. GIRAUD [1996], p. 175

<sup>17</sup> GIRAUD [1996], p. 305

<sup>18</sup> Reich [1993] distingue entre services de manipulation de symboles, services de production courante et services personnels. Cette typologie est reprise par Cohen [1997].

<sup>19</sup> GIRAUD [1996], p. 255

<sup>20</sup> GIRAUD [1996], p. 256

**Schéma 1: Les déterminants du bilan du commerce international en termes d'emplois**

Source: adapté de GIRAUD [1996], pp. 272-273; élaboration propre

Seuls peuvent être ‘contrôlés’ par les pays riches le degré d’ouverture des frontières et le revenu réel des travailleurs, ainsi que, dans une certaine mesure le rythme des innovations (et le conséquent effort de formation des travailleurs). Giraud [1996] estime que, les temps nécessaires à l’innovation et à l’adaptation structurelle de l’offre de travail à la demande étant relativement longs, la création d’emplois compétitifs dans les pays riches ne suffira pas pour compenser la destruction d’emplois exposés, dont les temps sont plus courts puisque l’imitation de technologies de la part des PBSCT est plus facile que leur invention, et la diffusion des technologies est favorisée par l’accroissement des investissements internationaux<sup>21</sup>.

En ce qui concerne le bilan du commerce international en termes de salaires, Giraud [1996] affirme que :

« dans l’échange, seuls les revenus du groupe des compétitifs augmentent initialement. Pour que le groupe des protégés puisse absorber sans variation de revenu les (travailleurs) exposés devenus chômeurs, il faudrait que les compétitifs dépensent l’intégralité de ce revenu supplémentaire en biens et en services protégés. Cette hypothèse est invraisemblable. Il faut donc que le prix relatif des biens et des services protégés baisse, donc que les revenus des protégés baissent, pour qu’augmente la demande de ces biens pour les compétitifs. »<sup>22</sup>

La conclusion à laquelle il aboutit est la suivante:

“ si, face à la destruction inévitable d’emplois exposés provoquée par l’accroissement des échanges, même équilibrés, entre pays riches et PBSCT, le rythme de création d’emplois compétitifs dans les pays riches [...] n’est pas assez rapide, alors le chômage ne peut y être évité que par l’accroissement des inégalités de revenus. »<sup>23</sup>

Giraud [1996] rejette ainsi l’hypothèse selon laquelle l’accroissement des écarts de revenus dans les pays riches serait dû avant tout à l’évolution technologique, qui réduirait en permanence la demande d’emplois non qualifiés et augmenterait celle d’emplois qualifiés.

<sup>21</sup> GIRAUD [1996], pp. 273-276

<sup>22</sup> GIRAUD [1996], p. 263

<sup>23</sup> GIRAUD [1996], p. 270

### 3. Dichotomie, subordination ou interdépendance ?

#### 3.1 Mondialisation vs innovation ?

Les thèses de Cohen [1997, 1997a] et de Giraud [1996, 1997] sont représentatives du débat qu'oppose le progrès technique et la mondialisation (dans le sens d'une extension géographique des marchés) en tant que moteurs de la croissance des inégalités. Cohen [1997] affirme que les approches centrées sur la mondialisation ne rendent pas compte de la montée des inégalités à l'intérieur de chaque catégorie de travailleurs (laquelle, selon l'auteur, est plus significative que la montée des inégalités entre catégories de travailleurs): il explique que ces dernières sont le fruit des appariements sélectifs issus de la révolution informatique. Giraud [1997], par contre, estime que c'est la mondialisation (ou plutôt la globalisation, selon la distinction établie supra) qui est à l'origine du phénomène. Il reproche à Cohen [1997] d'avoir limité sa propre acceptation de la mondialisation au commerce Nord-Sud, car son optique, qui oppose travailleurs qualifiés et non selon la typologie de l'emploi établi par Reich [1993], est trop restreinte pour rendre compte d'autre chose que les inégalités entre qualifications. De façon plus générale, Giraud [1996] critique les approches qui séparent de façon presque dichotomique le progrès technique (et les transformations internes des processus de production et de l'économie dans son ensemble qui l'accompagnent) de la mondialisation en affirmant que « trop souvent le progrès technique, *deus ex machina*, vient à point nommé pour dispenser de rien expliquer »<sup>24</sup>.

Or, le débat qui vise à déterminer si c'est la mondialisation ou le progrès technique qui est la cause première de la montée des inégalités est, à notre avis, un faux débat, parce que ces deux facteurs sont intrinsèquement liés entre eux. Loin d'être dichotomiques ou subordonnés l'un à l'autre, mondialisation et progrès technique sont en réalité deux expressions d'un même phénomène, l'accroissement de la concurrence<sup>25</sup>. Elles sont interdépendantes<sup>26</sup>, l'une agissant sur l'autre, laquelle à son tour *agit* (et non seulement réagit) sur la première. Pour mieux comprendre l'interdépendance entre l'extension géographique des marchés et le progrès technique, il convient de les considérer comme étant des parties de deux mouvements plus vastes, qui sont la globalisation et l'innovation (cf. infra, schéma 2).

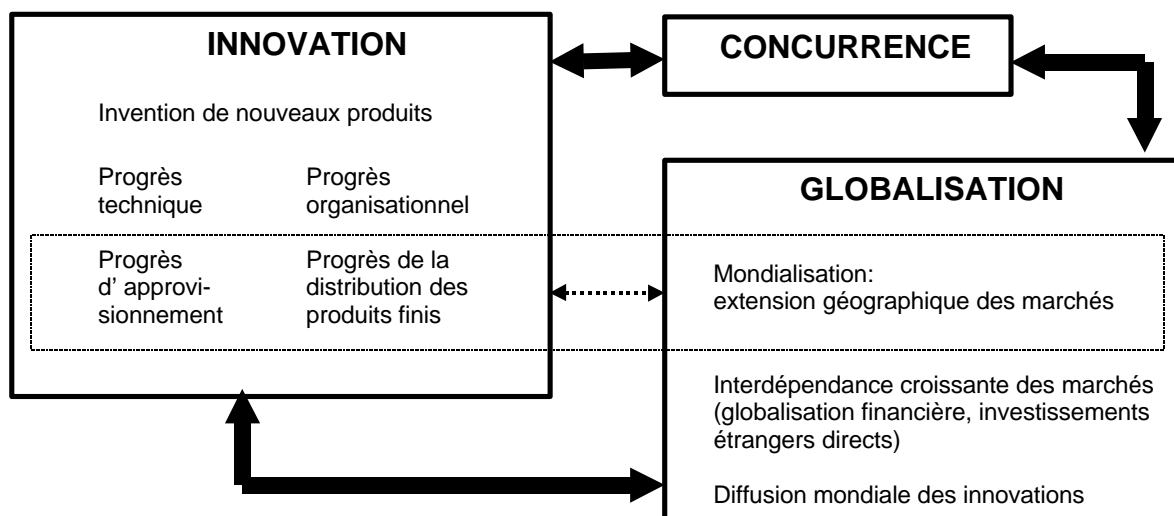
S'il est vrai que l'extension internationale des marchés en accroît leur contestabilité et provoque ainsi une concurrence plus acharnée, laquelle stimule les entreprises à innover afin de garder leurs parts de marché, cette explication n'en est pas moins incomplète. Selon cette dernière on est porté à croire que c'est la mondialisation qui est la cause première de la croissance des inégalités salariales et du chômage dans les pays riches, ayant un effet direct sur l'emploi via l'impact du commerce et un effet indirect via l'innovation. Or, une telle conclusion néglige plusieurs considérations très importantes : en premier lieu, l'innovation n'est pas uniquement induite par la concurrence accrue, mais elle est aussi en partie autonome. Deuxièmement, l'innovation induite n'est pas uniquement défensive, mais aussi offensive : les entreprises n'innovent pas dans le seul but de garder leurs parts de marché mais également pour en conquérir de nouveaux. De cette considération, qui découle de la première, nous en tirons une troisième : si la mondialisation accroît la concurrence, laquelle stimule et oriente l'innovation, l'inverse est aussi vrai. La relation n'est pas à sens unique.

<sup>24</sup> GIRAUD [1996], pp. 12-13

<sup>25</sup> ARTAUD & BENAROYA [1998], p. 7

<sup>26</sup> Preuve de cette interdépendance, si preuve en est-il besoin, est le fait que la découverte de nouveaux marchés elle-même peut être considérée comme étant une forme innovation (selon la typologie schumpéterienne).

Schéma 2: Les interactions entre concurrence, innovation et globalisation



Source: élaboration propre

Expliquons donc notre propos. En ce qui concerne le caractère de l'innovation, on peut affirmer qu'elle ne se manifeste pas seulement en tant que réaction des entreprises à une pression extérieure : elle correspond souvent à une pro-action des firmes, et peut être animée par des forces qui ne sont pas uniquement celles du marché<sup>27</sup>. Toujours en termes de pro-action, l'innovation aujourd'hui a surtout pour but le gain de nouvelles parts de marché, et non pas la simple défense de parts préalablement conquises. Enfin, aussi bien en tant que pro-action que réaction, l'innovation a pour effet (sur des marchés contestables) de modifier la compétitivité des firmes et d'alimenter la concurrence.

En étendant ce raisonnement, et en considérant la pénétration de nouveaux marchés comme étant une des différentes stratégies d'innovation qu'une entreprise peut choisir<sup>28</sup>, on peut affirmer que l'innovation accentue la mondialisation. Ainsi que le soutient John Gray [1998], auteur de *False Dawn*, les analyses de la globalisation qui considèrent le progrès technique comme étant positif pour une économie mais le commerce international comme étant négatif sont incohérentes. Gray [1998] argue que si l'un est négatif, les deux le sont, car le commerce n'est qu'une forme de technologie<sup>29</sup>.

Nous comprenons ainsi que mondialisation et innovation se renforcent mutuellement, en complexifiant ainsi le contexte économique dans laquelle les entreprises nationales et internationales se situent.

<sup>27</sup> A titre d'exemple de l'innovation autonome on peut évoquer le cas historique des innovations réalisées dans l'industrie textile en Grande-Bretagne à l'époque de la révolution industrielle, qui étaient souvent le résultat d'inventions des travailleurs eux-mêmes, soucieux avant tout de rendre leur propre travail moins pénible.

A cela s'ajoute le fait que de certaines innovations sont le fruit d' « erreurs » et non pas intentionnels. Cf. JONES Charlotte Foltz, *Mistakes that worked*, Doubleday

<sup>28</sup> Dans une logique schumpéterienne, la découverte de nouveaux débouchés est une forme d'innovation.

<sup>29</sup> GRAY John [1998], *False dawn: the delusions of global capitalism*, Granta Books cité dans *Review of Books and Multimedia*, in *The Economist*, , April 18th-24th 1998

### 3.2 Mondialisation vs tertiarisation ?

Tout comme l'on ne peut pas séparer mondialisation et innovation, l'on ne peut pas séparer innovation et tertiarisation, ni, donc, mondialisation et tertiarisation. En effet, ainsi que l'explique la théorie néoindustrielle, le développement du secteur tertiaire est en large partie dû au développement de services liées à la production (y compris l'externalisation de fonctions de services auparavant internalisées dans les entreprises industrielles). Ce développement de fonctions tertiaires en amont et en aval des processus de production correspond à la nécessité des entreprises de faire face à une concurrence accrue en analysant mieux les marchés sur lesquels elles opèrent, afin de saisir toute opportunité de gain de parts de marché.

De ce fait, tout comme la mondialisation, en tant que pénétration de nouveaux marchés, cette tertiarisation de type néoindustrielle est une forme importante d'innovation des processus de production, alimentée par la concurrence. Mondialisation et tertiarisation sont donc interdépendantes, car alimentées par les mêmes forces. L'on ne peut pas les opposer en tant que responsables des inégalités croissantes dans les pays industrialisés, bien que leurs répercussions sur ces dernières puissent être de nature différente.

## 4. Pressions directes et indirectes sur les inégalités

### 4.1 Concurrence, régulation et institutions

Nous avons traité ci-dessus les interdépendances entre mondialisation, innovation et tertiarisation. Nous avons argué que l'on ne peut pas les séparer en voulant attribuer à l'un d'eux seulement la responsabilité dans la montée des inégalités des pays riches, car si l'un d'entre eux est responsable, les autres le sont également. Nous nous intéressons maintenant aux raisons pour lesquels ces transformations des économies industrialisées ont provoqué un accroissement des inégalités. Nous partageons avec Giraud [1996] la conviction que l'on ne peut pas établir que le commerce international et l'innovation sont des facteurs d'inégalité (et de chômage) sans tenir compte de la nature de l'articulation entre dynamiques économiques sédentaires et nomades, ainsi que les facteurs institutionnels propres à chaque pays ou territoire économique. En effet, les régimes de régulation salariale et les facteurs institutionnels influent lourdement sur les effets du commerce et de l'innovation sur la répartition des revenus<sup>30</sup>.

Ainsi que l'a montré Giraud [1996], pendant les Trente Glorieuses, le développement des activités capitalistes sédentaires a généré une forme de régulation salariale favorable à la réduction des inégalités internes (fordisme). Cette régulation était compatible avec une nomadisation basée sur la complémentarité des pays ouverts au commerce international, mais non pas avec une nomadisation de plus en plus concurrentielle. Les régimes salariaux et les institutions sociales affectant les rémunérations des travailleurs sont devenus des facteurs importants de compétitivité des pays riches, du fait de l'apparition sur la scène économique

---

<sup>30</sup> Cf. OCDE [1996]. Cf. KRUGMAN [1994], *Europe jobless, America Peniless ?*, in *Foreign Policy*, n° 95, cité dans SALOMON [1996], pp. 9-10: le chômage persistant en Europe et la polarisation de l'échelle des revenus aux Etats-Unis sont les réponses, à un même choc, de deux systèmes institutionnels différents. Cf. PETERSON [1992]. Aux Etats-Unis, la baisse de la progressivité de l'imposition est largement responsable de la polarisation croissante de l'échelle des revenus.

mondiale de pays ayant des régulations et institutions très différentes des leurs. Par conséquent, si l'extension du commerce international a contribué à l'aggravation des inégalités salariales et du chômage, c'est principalement parce que, en exacerbant la concurrence, elle a remis en cause le régime de régulation salariale fordiste et l'État-Providence. En fait, le commerce international met en concurrence les systèmes sociaux des différents territoires économiques.

Bref, le commerce international exerce une pression considérable sur les inégalités salariales et le chômage. Directement, par concurrence par les coûts<sup>31</sup> que subissent les travailleurs exposés et par la suppression d'emplois dont le produit correspondant est remplacé par des importations<sup>32</sup>. Indirectement, en stimulant l'innovation dans les pays riches (qui se manifeste sous forme de tertiarisation de l'industrie, de développement technologies de l'information, de *reengineering*, de *downsizing* de flexibilisation de la production, etc.), afin qu'ils puissent compenser leurs coûts salariaux élevés par une productivité du travail supérieure et concurrencer les pays 'pauvres' par la qualité et la variété de leurs produits.

#### 4.2 Innovations et temps d'adaptation

L'innovation se répercute sur les inégalités à travers la quantité et la qualité des travailleurs et donc à travers l'asymétrie de la demande et de l'offre de travail qui en résulte. Les temps d'adaptation de l'offre à la demande étant relativement longs, comparés à la vitesse d'implémentation et de diffusion des innovations, les différentes catégories de travailleurs sont respectivement favorisées ou pénalisées en raison de leur rareté ou abondance relative par rapport à la demande des entreprises. Chaque forme d'innovation affecte d'une façon particulière les différentes catégories de la population active, en modifiant le nombre et la nature des emplois concernés, bien qu'en dernière analyse toutes les formes d'innovation aient généralement pour effet d'accroître le niveau de qualification des travailleurs. C'est le processus de destruction-créatrice qu'imposent les innovations qui est au cœur du problème: sa dimension temporelle et spatiale détermine la nature et l'ampleur de l'adaptation requise de l'offre à la demande de travail.

La troisième révolution industrielle a sans doute de répercussions multiples sur le marché du travail. Les nouvelles technologies de l'information modifient à la fois les qualifications des travailleurs (notamment en augmentant le niveau minimum du capital humain requis de ces derniers, quel que soit leur niveau de formation<sup>33</sup>), l'organisation hiérarchique du travail (en affectant en particulier le *back-office* et les cadres moyens) et l'organisation spatiale du travail (localisation, voire délocalisation, nationale et internationale des unités de production). Néanmoins, comme nous l'avons démontré supra, l'on ne peut pas analyser cette 'révolution' de façon dichotomique par rapport à la globalisation de l'économie mondiale, dont elle est partie intégrante.

---

<sup>31</sup> Cette concurrence par les coûts n'est pas uniquement celle des pays à bas salaires, mais également le fruit de la compétition entre pays riches.

En ce qui concerne le débat sur la concurrence déloyale, cf. ARTAUD & BENAROYA [1998].

<sup>32</sup> Les études en la matière indiquent que l'impact direct du commerce international, notamment avec les pays à bas salaires, n'explique, au mieux, qu'une petite fraction des inégalités sur les marchés du travail. Cf. OCDE [1996]

<sup>33</sup> Suite à l'intégration des connaissances en matière de technologies de l'information au capital humain, laquelle accroît la qualification minimale requise, on assiste notamment à l'accroissement des disparités salariales entre les générations, plus qu'entre les différents niveaux de qualifications.

Avant de conclure, une dernière remarque concernant le progrès technique s'impose. On accuse souvent le progrès technique issu de cette troisième révolution industrielle d'être biaisée, car elle pénalise les travailleurs les moins qualifiés. Mais n'y a-t-il jamais eu de progrès technique qui ait favorisé ces derniers? Si par définition, le mot progrès signifie que les connaissances des individus dans un domaine ont progressé (la tautologie est intentionnelle), il est nécessaire que tous les individus concernés par le progrès en question atteignent le nouveau 'niveau de connaissance' pour que le progrès puisse se réaliser concrètement. Si le progrès technique de la deuxième révolution industrielle est considéré comme étant neutre, c'est vraisemblablement en vertu du fait que la reconversion d'un travailleur d'un métier à un autre exigeait un effort de formation bien inférieur à celui nécessaire aujourd'hui. Toutefois, il est vrai que la révolution informatique a apporté une grande nouveauté, en 'banalisant' la réorganisation spatiale du travail: les progrès précédents des transports et des moyens de communication n'avaient jamais eu un impact aussi lourd d'implications sur le marché du travail. La mobilité des travailleurs et, surtout, des entreprises elles-mêmes est fortement influencée par les nouvelles technologies de l'information.

## 5. Conclusion

La leçon principale que nous pouvons tirer de notre analyse est que l'on ne peut pas réduire les transformations récentes de l'économie mondiale à la seule extension du commerce international aux pays à bas salaires, ni à la révolution des technologies de l'information. La globalisation touche non seulement à l'ensemble des pays, mais aussi à l'ensemble des domaines de l'économie: elle nécessite donc une analyse globale, qui tienne compte de la complexité et de l'interdépendance des phénomènes observés (cf. infra, schéma 3).

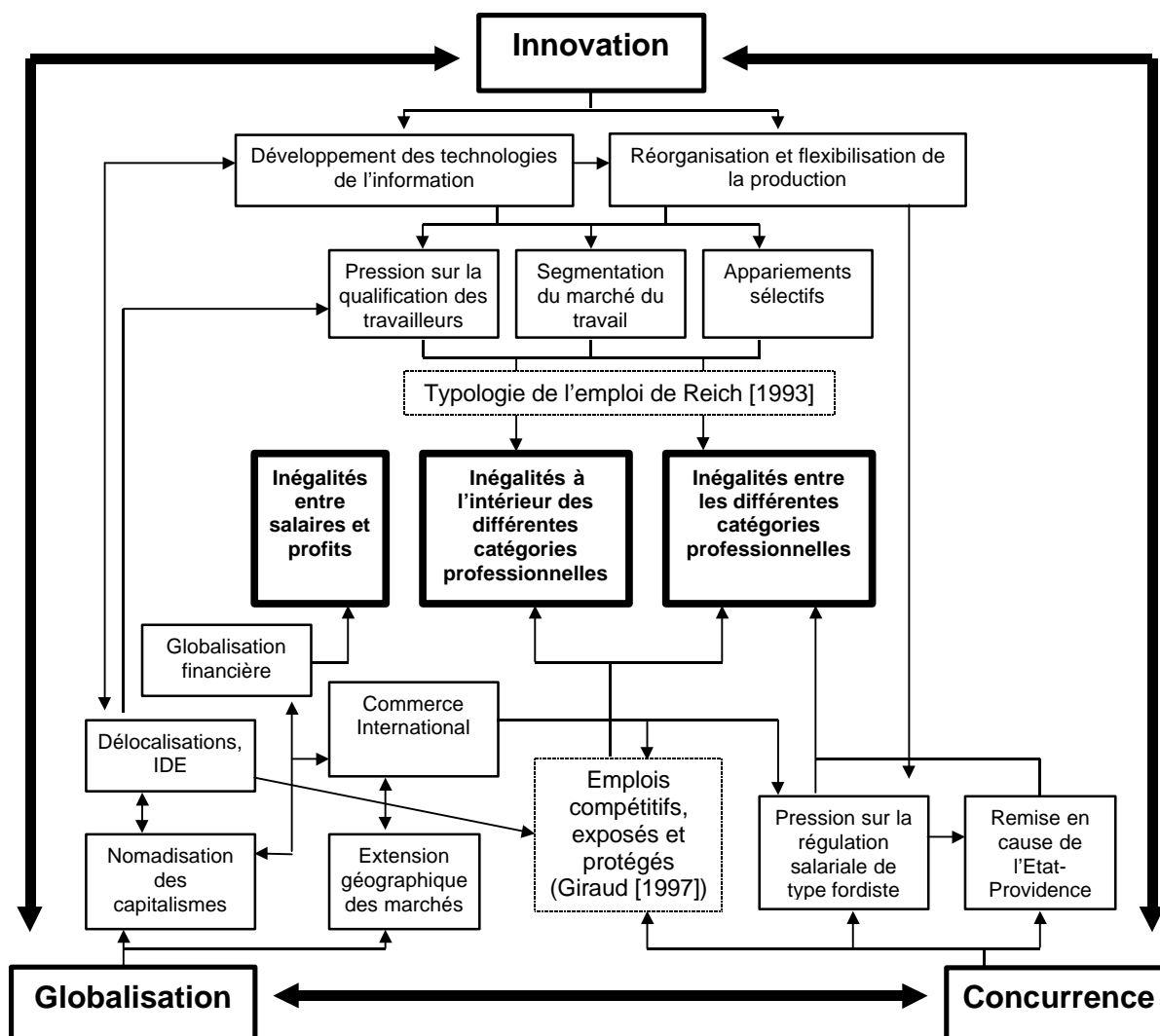
Les approches de Cohen [1997] et de Giraud [1996], en dépit de leur opposition apparente, sont en réalité complémentaires. Cohen [1997] a le mérite d'identifier certaines transformations structurelles du marché du travail liées à la révolution informatique, tandis que Giraud [1997] a le mérite d'avoir placé l'analyse de la mondialisation dans une perspective beaucoup plus large, en tenant compte des facteurs institutionnels et des évolutions à long terme des relations économiques internationales. En combinant ces deux approches, nous parvenons à mieux comprendre la complexité des transformations en cours: si la nature des changements techniques a un impact déterminant sur les mutations de l'économie, leur rythme et surtout leur diffusion sont également des variables cruciales<sup>34</sup>.

Le schéma 3, infra, met en évidence la multiplicité des impacts de l'innovation, de la globalisation et de la concurrence sur les inégalités salariales et les inégalités d'accès à l'emploi. Nous avons vu supra que la concurrence, l'innovation, la globalisation sont étroitement interdépendantes: elles interagissent et influent à la fois directement et indirectement sur les inégalités.

---

<sup>34</sup> SALOMON [1996], p. 10

Schéma 3: Impacts de l'innovation, de la globalisation, et de la concurrence sur les inégalités



Sources: COHEN [1997], GIRAUD [1996], FITOUSSI [1997]; élaboration propre

L'innovation stimule le développement des technologies de l'information et conduit souvent à une réorganisation et une flexibilisation des processus de production. Ces derniers exercent directement et indirectement (via les délocalisations, notamment) une pression sur la qualification des travailleurs et conduisent à des phénomènes d'appariement sélectif et de segmentation des marchés du travail. Ainsi, on assiste à une montée des inégalités à l'intérieur des différentes catégories de travailleurs et entre catégories de travailleurs, selon la typologie de l'emploi de Reich [1993].

En même temps, la globalisation, à travers l'extension géographique des marchés et la nomadisation des activités capitalistes, accroît le commerce international ainsi que les délocalisations et les investissements étrangers directs. L'accroissement de la concurrence internationale qui résulte de la globalisation met en compétition les systèmes sociaux des

différents pays, ce qui conduit, dans les pays occidentaux, à la remise en cause de l'Etat-Providence et à une pression croissante sur la régulation salariale de type fordiste. Ceci conduit à un accroissement des inégalités entre catégories de la main-d'œuvre. Le commerce international, en mettant en concurrence différentes catégories de travailleurs dans différents pays, provoque un accroissement des inégalités infra- et inter-professionnelles, selon la typologie de l'emploi de Giraud [1996]. En dernier lieu, notons que la nomadisation des capitalismes est également à la base de la globalisation financière, laquelle influe sur les inégalités entre salaires et profits<sup>35</sup>.

L'évolution des inégalités sur les marchés du travail des pays occidentaux dépend certes des facteurs économiques évoqués dans le schéma 3 (concurrence, innovation et globalisation), mais leur *nature* dépend avant tout des facteurs institutionnels. Le fait que l'on assiste dans certains pays à une inégalité salariale croissante et dans d'autres à un chômage croissant dépend notamment de l'articulation, sur le plan politique, entre le 'welfare' et le 'workfare'. En effet, là où les gouvernements choisissent de mettre l'accent principalement sur le 'welfare', les inégalités se manifestent notamment en termes d'accès à l'emploi. Par contre, là où le 'workfare' est la politique dominante, les inégalités se traduisent par une polarisation de l'échelle des revenus. Il en résulte que, pour saisir véritablement les enjeux de la concurrence, de la globalisation et de l'innovation, l'on doit placer l'analyse des facteurs économiques dans le cadre institutionnel du pays considéré. L'on ne peut pas évaluer l'économie en faisant abstraction du politique, car ces deux niveaux sont intrinsèquement liés. De même, l'interprétation d'une évolution quantitative des inégalités doit être accompagnée d'une compréhension de l'évolution qualitative de celles-ci.

Aujourd'hui la globalisation de l'économie mondiale provoque une accélération du rythme des innovations et une concurrence (en particulier par les coûts) de plus en plus acharnée. Bien que ces phénomènes ne soient pas nouveaux en soi, leur ampleur est sans précédent et leurs implications sont de plus en plus lourdes. Parmi les enjeux critiques de ces transformations des marchés mondiaux figurent la réorganisation internationale du travail et la remise en cause de l'Etat-Providence (du fait de la concurrence croissante entre les systèmes sociaux) ainsi que la montée conséquente des inégalités sur le marché du travail. Critiquer la mondialisation, l'innovation ou encore la tertiarisation, en les accusant d'être responsables de l'accroissement des inégalités dans les pays riches, revient tout simplement à remettre en cause la concurrence et la contestabilité des marchés, avec le risque de retomber dans le débat séculaire qui oppose libre-échange et protectionnisme.

Or, le repli n'est point une solution aux problèmes des pays riches, car la concurrence est « le fondement d'un cercle vertueux de progrès technique, de croissance et de création d'emplois »<sup>36</sup>. Toutefois, les bénéfices de la concurrence ne sont pas toujours répartis équitablement: certaines catégories de travailleurs peuvent être pénalisées en termes de salaire ou d'emploi de façon irréversible<sup>37</sup>. L'effort d'adaptation requis pour faire face aux mutations en cours est certes très grand, et la transition sera sans doute douloureuse pour certaines catégories de la population active. Mais c'est une étape nécessaire, par lequel nous devons passer si nous voulons profiter des opportunités que présente cette nouvelle économie globale.

Bien que de nombreux domaines d'intervention de l'Etat soient remis en cause par la globalisation, l'Etat a encore un rôle très important à jouer, en veillant à ce que les institutions s'adaptent aux nouvelles conditions cadre de l'économie mondialisée, afin qu'elles

<sup>35</sup> Cf. FITOUSSI [1997]

<sup>36</sup> ARTAUD & BENAROYA [1998], p. 1

<sup>37</sup> ARTAUD & BENAROYA [1998], p. 5

n'exacerbent pas les problèmes que la globalisation pose (notamment au niveau des inégalités). En citant Artaud et Benaroya [1998], l'action de l'Etat est nécessaire « pour permettre à la concurrence interne et internationale de produire ses effets positifs. »<sup>38</sup>

L'Etat doit notamment garantir l'implémentation de politiques de l'éducation et du marché du travail, visant à faciliter l'adaptation de l'offre de travail à une demande qui évolue en permanence<sup>39</sup>. Un Etat se doit d'anticiper autant que possible les évolutions futures de l'économie mondiale, afin d'encadrer l'adaptation nécessaire de la population active aux nouvelles exigences du marché.

## 6. Bibliographie

- ARTAUD Gilles & BENAROYA François  
[1998] *La concurrence, ennemie de l'emploi?*, in Problèmes Economiques, n° 2.550, 7 janvier
- COHEN Daniel [1997] *La mondialisation, un bouc émissaire ?*, in Problèmes Economiques, n° 2.544, 26 novembre
- COHEN Daniel [1997a] *Le progrès technique est le facteur clé*, in Sociétal, L'analyse mensuelle des réalités économiques et sociales, SEDEIS, n° 13, novembre
- COHEN Daniel [1997b] Richesse du monde, pauvretés des nations, Flammarion, Paris
- FITOUSSI Jean-Paul [1997] *Mondialisation et inégalités*, in Futuribles, octobre
- GIRAUD Pierre-Noël [1996] L'inégalité du monde: économie du monde contemporain, Gallimard, Paris
- GIRAUD Pierre-Noël [1997] *La pression venue du Sud*, in Sociétal, L'analyse mensuelle des réalités économiques et sociales, SEDEIS, n° 13, novembre
- GUESNERIE Roger [1997] *D'où vient l'explosion des inégalités dans les pays riches*, in Sociétal, L'analyse mensuelle des réalités économiques et sociales, SEDEIS, n° 13, novembre
- KRUGMAN Paul R. [1995] *L'Europe sans l'emploi, l'Amérique sans le sous ?* in Futuribles, septembre
- OCDE [1996] Technology, productivity and job creation, Vol. I Highlights & Vol. II Analytical Report, OCDE, Paris
- REICH Robert [1993] L'économie mondialisée, Economica, Paris
- SALOMON Jean-Jacques [1996] *Europe - Etats-Unis: progrès technique et myopie des économistes*, in Futuribles, juillet - août
- Review of books and multimedia*, in The Economist, April 18th-24th 1998

<sup>38</sup> ARTAUD & BENAROYA [1998], p. 8

<sup>39</sup> Cf. SALOMON [1996], p. 15. Cf. OCDE [1996]

**Bibliographie complémentaire**

- ADDA Jacques [1996] La mondialisation de l'économie: 1. Genèse, La Découverte, Paris
- ADDA Jacques [1996] La mondialisation de l'économie: 2. Problèmes, La Découverte, Paris
- ANDRE Catherine [1993] *Etats-Unis : l'emploi à deux vitesses*, in Alternatives économiques, n° 110, septembre - octobre
- CEPII [1997] L'économie mondiale 1998, La Découverte, Paris
- CLING Jean-Pierre [1994] *Les échanges avec les pays en développement et leurs conséquences sur l'emploi*, in Economie et Statistique, n° 279-280, 9/10
- FIELEKE Norman S. [1998] *De quelques mythes populaires à propos de l'économie mondiale*, in Problèmes économiques, n° 2.552, 21 janvier
- GAUDARD Gaston [1997] Les bases des relations économiques internationales et la Suisse dans l'économie mondiale, CRESUF, Fribourg
- HOUSEMAN Susan N. [1996] *Baisse et inégalité croissante des salaires*, in Problèmes économiques, n° 2.484, 4 septembre
- IZRAELEWICZ Erik [1996] *L'emploi américain à plein régime*, in Le Monde, 5 novembre
- KRUGMAN Paul R. [1996] *A country is not a company*, in Harvard Business Review, January-February
- KRUGMAN Paul R. [1998] La mondialisation n'est pas coupable, La Découverte, Paris
- KRUGMAN Paul R. & OBSTFELD Maurice [1995] Economie internationale, De Boeck & Larcier, Bruxelles
- MARCHAND Olivier [1990] *L'évolution de l'emploi dans les pays industrialisés*, in Futuribles, septembre
- MINC Alain [1997] La mondialisation heureuse, Plon, Paris
- OCDE [1996] *Emploi, chômage et inégalités salariales dans les pays de l'OCDE*, in Problèmes économiques, n° 2.486, 18 septembre
- PIPER Nikolaus [1998] *Comment le libéralisme s'est imposé*, in Problèmes économiques, n° 2.558, 4 mars
- PETERSON Wallace C. [1992] *Accroissement des inégalités et dépression de l'économie américaine*, in Problèmes économiques, n° 2.271, 15 avril
- O'REILLY Brian [1993] *La pénurie d'emplois qualifiés et ses conséquences sur l'économie américaine*, in Problèmes économiques, n° 2.309, 20 janvier
- SCHWALD Frédérique [1997] L'Europe et la mondialisation, Flammarion, Paris